



Association de Défense
du Quartier de l'Épargne

1 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES
☎02 37 21 69 36

Chartres, le 07 juillet 2019

M. le maire de Chartres
Hôtel de Ville
32, boulevard Chasles
28000 Chartres

Dossier suivi par M. Massellus et M. Guéret

Monsieur le maire,

Les travaux de la passerelle s'achèvent et il me semble opportun, à ce stade, d'effectuer un point sur les conséquences des opérations Pôle gare qui se sont déroulées et sur les relations que nous entretenons avec Chartres Aménagement.

Vous indiquez dans l'écho républicain du 30 juin 2019 que « ce pôle gare a demandé un investissement financier et humain important de la part de la Région Centre Val de Loire, de la ville de Chartres ». Nous nous sentons particulièrement concernés à double titre : Nous contribuons au financement de cet ouvrage en tant que citoyens, mais nous supportons également les nuisances diverses liées aux travaux, en tant que riverains.

En effet, du fait de leur proximité, les riverains sont amenés à supporter des nuisances diverses, selon l'état d'avancement des travaux. Les interventions en période caniculaire 2018 ne sont pas passées inaperçues (concassage sans aucun dispositif de brumisation, mise en place d'un remblai provoquant des vibrations importantes dans les maisons avoisinantes) et ont démontré à plusieurs reprises l'insuffisance de concertation, voire parfois le non-respect des horaires réglementaires.

Les travaux de la passerelle ont bénéficié d'une dérogation préfectorale relative au bruit pour permettre des interventions durant 6 week-ends et 4 semaines consécutives, jour et nuit. En dehors de ces périodes autorisées, nous avons pu constater que des travaux se poursuivaient fréquemment au-delà des horaires autorisés (7h00-20h00). Nous avons alerté vos services à plusieurs reprises.

A ce jour, il devient de plus en plus rare de bénéficier de moments de silence, dans la journée. La nuit est parfois entrecoupée de bruits insolites, quand elle n'est pas perturbée par des sons amplifiés provenant de diverses animations en centre-ville.

La tenue de réunions d'échanges et de visites de terrain a certes facilité la compréhension des travaux. Une boîte aux lettres a été mise en place pour permettre aux riverains de s'exprimer, mais nous n'avons pas le sentiment d'être beaucoup écoutés lorsque

nous en ressentons le besoin. Nous avons la volonté de « bien vivre ensemble » mais cela suppose un climat de confiance et de compréhension réciproque.

Nous acceptons les travaux dans la limite de l'acceptable, il vous appartient d'accepter nos remarques et nos critiques.

L'Association met un point d'honneur à maintenir des relations franches, courtoises et constructives et elle attend qu'il en soit de même à son égard.

Contrairement à ce que certains peuvent penser, nos adhérents n'expriment jamais de propos « méprisants, insultants et injustifiés » et ne cherchent pas à retarder le programme des travaux. Ces propos traduisent parfois chez les riverains une forme d'agacement et de fatigue, symptomatique des impacts sanitaires liés à l'exposition au bruit.

Nous sommes conscients des contraintes de chantier, mais canicule, retards ou délais ne justifient pas pour autant qu'il soit porté davantage atteinte à notre tranquillité.

Cela fait environ trois ans que nous subissons les travaux de façon directe ou indirecte et cela risque de se poursuivre durant au moins dix ans. De juillet à octobre 2019, des travaux de voirie (dévoisement de la canalisation des eaux usées, enfouissement de câbles électriques) seront de nouveau engagés, ce qui occasionnera une gêne supplémentaire et un trafic routier aggravé dans le quartier.

Il s'agit donc de notre part d'une volonté de « bien vivre ensemble » et non d'une polémique systématique. Nous souhaiterions de la part de vos services :

- des communications régulières sur les différentes phases de travaux ;
- le nom et coordonnées d'un interlocuteur désigné pour le bruit, ainsi qu'une surveillance acoustique du chantier ;
- le respect des horaires de chantier en matinée et soirée.

Nous sommes certains que des chantiers moins bruyants sont non seulement possibles mais également réalistes dès aujourd'hui.

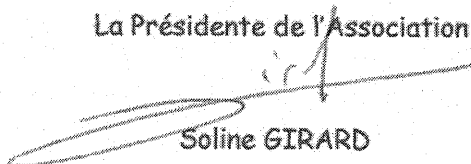
L'Association est à l'origine de propositions d'aménagement retenues par vos soins, ce dont nous vous remercions. Elles concernent notamment les conditions d'accès au parking souterrain attenant à l'équipement plurifonctionnel culturel et sportif, la localisation de certains équipements bruyants (ventilations), la mise en place d'un niveau n-1 pour les déchargements, les restrictions d'accès de la rue du Chemin de Fer...

Nous souhaitons cependant être davantage impliqués, dans l'intérêt de tous.

Nous comptons sur vous pour mener à bien ce chantier, en tentant de concilier contraintes de chantier et quiétude du voisinage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de l'Association



Soline GIRARD